

COMITÉ SYNDICAL  
ORDRE DU JOUR :  
Mardi 17 Décembre 2019 à 19h00  
Palais des Congrès Charles Aznavour - Montélimar

**Ouverture de séance**

---

- Approbation du procès-verbal de séance du 04 décembre 2019
- Désignation du secrétaire de séance

**Partie délibérative**

---

- **Délibération n° 1** : Amortissement des biens – budget général
- **Délibération n° 2** : Fixation de la contribution des EPCI constitutifs du Syndicat Mixte Rhône Provence Baronnies
- **Délibération n° 3** : Budget primitif 2020 - Budget général du syndicat mixte du SCoT Rhône Provence Baronnies (\*)
- **Délibération n° 4** : Adhésion du Syndicat au service de prestation « paie externalisée » proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme
- **Délibération n° 5** : Adhésion du Syndicat au service de médecine préventive proposé par le Centre de Gestion de la Fonctions Publique Territoriale de la Drôme
- **Délibération n° 6** : Affiliation du Syndicat mixte au régime d'assurance chômage
- **Délibération n° 7** : Adhésion du Syndicat mixte à la Fédération Nationale des SCoT

*Compte rendu des décisions du Président par délégation du Comité syndical*

(\*) Si vous souhaitez obtenir les documents complets du budget primitif, merci de bien vouloir nous en faire la demande par mail ([m.rolandeau@scot-rpb.fr](mailto:m.rolandeau@scot-rpb.fr)) ou par téléphone (04 75 92 32 67) en précisant si vous souhaitez venir les récupérer à Montélimar, ou les recevoir par courrier ou par mail. Vous pouvez également venir les consulter au bureau du Syndicat mixte à Montélimar (Maison des services Publics, 1 avenue Saint Martin, 2ème étage).